

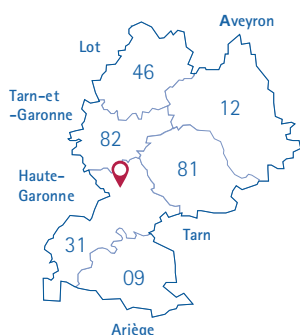
BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Toulouse



Fabienne BILLET-YDIER
Présidente du tribunal
administratif de Toulouse

“ L’activité du tribunal administratif de Toulouse déjà soutenue en 2024, l’a été plus encore en 2025 avec une hausse de près de 15 % du nombre d’affaires enregistrées qui s’est élevé à 9 234. Parallèlement, 8 073 affaires ont été jugées, chiffre supérieur à l’année 2024 où 7 702 affaires l’avaient été, à effectif constant de personnels de greffe, de magistrates et de magistrats.



Effectifs de la juridiction :

81

personnes dont :

34

magistrates
et magistrats

47

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

Les contentieux relatifs aux droits des ressortissants étrangers et sociaux ont représenté respectivement 34 % et 14 % des recours déposés devant le tribunal en 2025. Le contentieux social qui recouvre, au-delà des aides sociales, les litiges concernant les indemnités de chômage et le logement, a connu une augmentation de 25 %. Les contentieux relatifs aux droits des ressortissants étrangers qui concernent tant les procédures d’urgence que les procédures dites « normales » c’est-à-dire les refus de titre, les obligations de quitter le territoire avec un délai de départ volontaire, ont connu une augmentation de 18 %.

L’urbanisme et l’environnement continuent d’être des thèmes sensibles dans les six départements du territoire du tribunal, qui comptent de grandes agglomérations en forte croissance comme de nombreuses villes moyennes, villages, sites et paysages remarquables. 7 % des affaires ont porté sur ces questions, ce qui a amené le tribunal à juger des affaires à forts enjeux : plans locaux d’urbanisme, plans de prévention des risques, autoroute A69, ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, protection d’espèces menacées, etc.

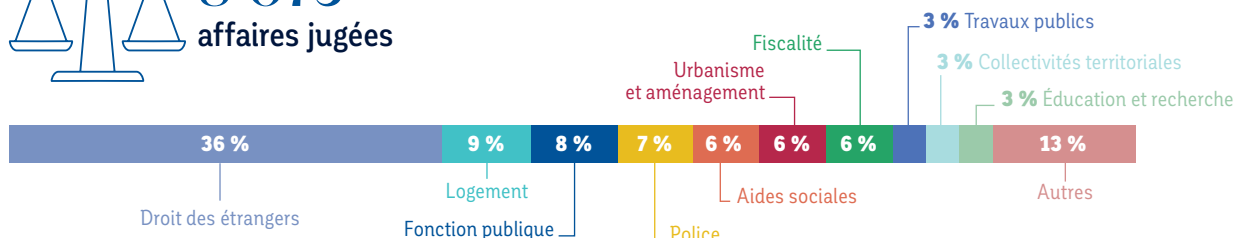
Le tribunal a poursuivi sa recherche de solutions amiables entre les citoyens et les administrations en développant le recours à la médiation, mode alternatif de règlement des litiges.

Dans un contexte marqué par une augmentation importante de l’activité juridictionnelle, les magistrates, magistrats et personnels de greffe demeurent mobilisés pour assurer une justice accessible.

2025 en chiffres



8 073
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travaux publics : dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1 148
affaires jugées en urgence (référé)

✚ 27 % par rapport à 2024



9 234
affaires enregistrées

✚ 14 % par rapport à 2024



10 mois et 28 jours
de délai moyen de jugement

- 24 jours par rapport à 2024



80 %
des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



41
médiations engagées
44 % de taux de réussite